

AFFICHÉ LE 3 JUIN 2021

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le jeudi 3 juin 2021 à 10 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 12 mai 2021, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Conservatoire s'est rassemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion ;
Monsieur Robert LAURENTI, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Madame Isabelle MORINEAUD, représentant le Conseil départemental ;
Madame Martine THIEBLEMONT, représentant Provence Alpes Agglomération,
Madame Sandra FAURE, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, directrice administrative
Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint
Monsieur Jean-Luc BILLAND, directeur général adjoint du Conseil départemental
Monsieur Yves CLAUDET, directeur général adjoint des services de DLVA

Etaient excusés :

Madame Nathalie PONCE-GASSIER, représentant le Conseil départemental ;
Madame Clotilde BERKI, représentant le Conseil départemental ;
Monsieur Claude FIAERT, représentant Provence Alpes Agglomération, 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte.

Délibération n° D-2021-18

OBJET : Installation d'un dispositif pour l'accueil du public

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes,

Exposé des motifs –

Il est proposé la mise en place d'un système d'accueil autonome du public et configurable à distance de type digicode. L'installation sera accompagnée d'un système d'enregistrement vidéo des entrées et sorties pour la sécurité de l'établissement. Ce dispositif d'accueil sera en premier lieu mis en place pour l'accueil de Digne les Bains et sera ensuite étendu à l'accueil de Manosque.

Une consultation des entreprises proposant ce type d'installation sera lancée.

DECIDE

D'approuver l'installation d'un système d'accueil autonome et d'enregistrement vidéo pour l'antenne de Digne les Bains ;

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget primitif 2021 ;

D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour	4
Contre	1
Abstention	0

Fait à Digne-les-Bains le 3 juin 2021.
La Présidente du syndicat mixte de gestion,
Brigitte REYNAUD.

